

Extrait d'une lettre de M. Revoltella à M. de Lesseps, en date de Trieste, 20 janvier 1859.

Il m'est agréable d'apprendre que le conseil a approuvé la rémunération de fr. 25.000 à M^{me} de Negrelli, et en vous confirmant ce que je vous ai déjà écrit à ce sujet, je crois convenable de diviser cette somme de manière que Mad. de Negrelli en reçoive fr. 20.000, et que les restants 5.000 fr. soient donnés à son frère, M. le chev. Weiss de Starkenfels qui encore pendant la vie de feu M. de Negrelli s'est fort occupé en faveur de l'isthme, et qui s'est effectivement mérité cette récompense; c'est lui, qui après la mort de Negrelli, s'en occupe toujours avec une grande activité auprès des ministres, et avec lequel je tiens une correspondance très-suivie pour cet objet. Comme c'est un diplomate intelligent qui a l'entrée dans tous les ministères, et qui est très-épris pour le percement de l'isthme, il doit nous intéresser de le tenir en faveur, et les dits 5.000 fr. seront bien employés, sans rendre moins contente Mad. de N. avec ses 20.000 fr. Je ne doute pas que vous serez de mon avis, et vous voudrez bien laisser à moi le soin de faire ce partage pour rendre tout le monde satisfait.

(Document 81 du Copie de lettres)

Copie de la lettre de M. Revoltella à M. de Lesseps